



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

**INSTITUT DES SCIENCES
DE L'ENVIRONNEMENT**

Uni Carl Vogt, 66, bd Carl Vogt | CH-1211 Genève 4
Tél : 022 379 01 07 | Web : www.unige.ch/energie

CYCLE DE FORMATION ÉNERGIE – ENVIRONNEMENT

SÉMINAIRE 2016-2017

«Les enseignements du programme éco21»

Pascale LE STRAT

SIG

Jeudi 3 novembre 2016 à 17h.15

Salle B001 au rez-de-chaussée – Uni Carl Vogt

66, bd Carl Vogt, 1205 Genève

<http://www.unige.ch/energie/fr/contact/plan>

PROGRAMME DES PROCHAINES CONFÉRENCES :

Jeudi 17 novembre 2016 à 17h15

« Simplification et usage d'un modèle de fonctionnement de pompe à chaleur »

Julien CAILLET, COSTIC

Jeudi 1 décembre 2016 à 17h15

« Retours d'expérience sur la valorisation des géothermies : éléments-clés et enseignements »

Jérôme FAESSLER, Université de Genève

Jeudi 15 décembre 2016 à 17h15

« Bâtiments pionniers de la performance énergétique : appropriation par les habitants et les acteurs professionnels »

Gaëtan BRISEPIERRE, Sociologue

L'orateur

Pascale Le Strat est responsable Efficience énergétique de SIG, activité qui regroupe le programme éco21 et Maîtrise de l'énergie.

Associée depuis sa création au programme éco21, elle a commencé à collaborer avec SIG sur une étude d'évaluation des potentiels d'économie d'électricité à Genève en 2003 en tant que consultante.

Fin 2007, le communiqué de presse de SIG sur le déploiement du programme éco21 est l'élément déclencheur qui l'amène à quitter la direction de l'Agence Locale de l'Energie du sud des Yvelines pour contribuer à la conception et à la mise en place de ce projet innovant. Elle a réalisé en parallèle plusieurs projets en France (pour des Ministères, l'Ademe et des Conseils régionaux...) et en Suisse (Scane, EOSH) de modélisation énergétique, d'analyses prospectives de transition énergétique et d'animation de réseaux de collectivités publiques.

La conférence

Lancé en 2007 par les Services Industriels de Genève (SIG), le programme éco21, en collaboration avec l'Etat de Genève et l'Université de Genève, vise à stabiliser la consommation genevoise d'électricité. SIG s'est saisi du challenge en y consacrant 1% de son chiffre d'affaire et en valorisant son expertise du domaine énergétique et industriel. SIG aborde ainsi l'efficience énergétique avec une approche pragmatique d'électricien dans un processus industriel avec ses obligations de résultats et de moyens.

La construction du programme éco21 s'est appuyée sur l'analyse approfondie de la demande d'électricité afin de pouvoir ensuite identifier des cibles pour des actions de MDE. Cette analyse bottom-up en énergie et puissance a permis de construire le programme éco21 à l'aide d'indicateurs de faisabilité, d'impacts énergétiques et d'enjeux financiers pour SIG et les consommateurs finaux.

Grâce aux actions menées depuis ses débuts, éco21 contribue à diminuer la consommation électrique cantonale annuelle de 4%, le programme joue ainsi un rôle majeur dans la stabilisation puis la baisse amorcée de la consommation électrique genevoise depuis 2010.

L'Université de Genève, chargée de l'évaluation du programme depuis son lancement estime à 115 GWh/an les économies d'électricité à fin 2015. « Il n'est pas à exclure que des projets qui n'ont pas encore été saisis dans leur totalité portent ce chiffre à une valeur proche de l'objectif de 125 GWh/an visé par le programme il y a quelques années. » (soit l'équivalent de la consommation de 40'000 ménages).

éco21 est également profitable à l'économie, une étude menée par l'Université de Genève montre que sur le périmètre des projets soutenus par éco21, le programme génère 21% de PIB et 25% d'emplois supplémentaires.

Ce qui caractérise éco21 est l'envergure de ce programme, en termes d'impacts énergétiques, de diversité de consommateurs concernés, de budget et de ressources humaines mobilisées en interne à SIG et parmi les partenaires genevois (Etat, Université, installateurs, fournisseurs, grande distribution...), ce que constitue un véritable laboratoire d'efficacité énergétique visant à développer de nouveaux services, de nouvelles compétences et de nouveaux cadres incitatifs ainsi qu' à lever les freins à l'efficience énergétique et à apporter des solutions «clefs en main» aux maîtres d'ouvrage et aux professionnels souvent démunis face aux choix énergétiques.